Expédition française au Lagos.

Presse Associée.

La Gossa, Côte Orientale d'Afrique, 8 octobre. — Une expédition française comprenant 5,000 soldats et 2,000 porteurs est partie de Porto-Novo, côte du Dahomey, pour Mikki, d'où elle se rendra dans l'Hinterland du Lagos.

Le gouvernement colonial anglais prend activement des mesures pour empêcher cette expédition d'empiéter sur le territoire anglais.

Les fonctionnaires français ont, rapporte-t-on, enrôlé de force des natifs du Lagos munis de canots pour le service de cette expédition.

FAITS DIVERS.

Température du 8 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	72	22
Midi.....	82	28
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	82	28

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

Gabriel Sibley, à Céleste Clay; Andrew T. Golden, à Johanna Crowley; Alfred C Priestley, à Désiré M Moore; Valsin F. Clements, à Amelia Carr; John Perrino, à Fannie Johnson; James Brown, à Martha Warren; Frank J Lafounta, à Barbara C. Stemfels.

Naissances. — Mmes A. Alexander, une fille; Rév. J. W. Edgell, une fille; C. A. Guichard, un garçon; C. Schubert, une fille; G. Klein, une fille; J. Kenofakey, un garçon; P. McGovern, une fille.

Décès—T. Bell, 47 ans, avenue Henry Clay et Hurst; Mme Asunta Spano, 33 ans, 614 Kerlerec; J. Contreras, 64 ans, 2627, Royale; Elijah Parks, 56 ans, 1416 Deuane; O. A. Wibel, 1 mois, 2323 Bienville; J. E. Scott, 13 mois, 2216 St-Claude; M. Bradford, 20 mois, 2156 Laurel; D. A. Williams, 30 ans, Hôpital de Charité; G. Williams, 22 mois, 922 N Roman; J. Foote, 2 ans, 419 S Dorgenois; A. Cipio, 47 ans, 1649 Annonciation; Jane Berl, 85 ans, 6827 Annonciation; Samuel Lafore, 22 jours, Julie et Camp; Joseph Rieff, 58 ans, Mississippi River; Edmond Sarrazin, 45 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Demande d'émancipation :

George Wess.

La succession de John Aicklen a été ouverte.

S. J. Hart vs John Vanquelin—séquestration de $238.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Edward Thomas, Richard Peter—bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

John Green et Wm Robinson—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Mis sous caution :

Mme Manuel Rodriguez, diffamation; Emma Blonan, Eva Clark, Ida Martin, bris de paix et langage obscène; Adam Hoeffner, Louis Demaert, larcin; Alfrad et Sidney Taquino, vente de billets de loterie.

Mort subite.

Harriet Minor, une femme de couleur, âgée de 28 ans, est morte subitement, hier matin, vers dix heures et demie, à la résidence de sa nièce, rue Rousseau, 1929. Le coroner a été appelé à exercer son ministère.

Autre mort subite.

Vers deux heures et demie, hier après-midi, un Italien du nom de Joseph Barris, âgé de 42 ans, est mort subitement en son domicile rue Decatur, 2123. Le sous-coroner Fenner a fait la levée du corps et a constaté que le malheureux était mort de la fièvre jaune sans avoir reçu les soins d'un médecin. La maison a été aussitôt mise en quarantaine.

Collision.

Hier, après-midi, vers une heure, une collision s'est produite, à l'angle des rues Marais et Bienville, entre une charrette que conduisait Emile Lheder et un train du Fort Espagnol. Personne n'a été blessé, mais le véhicule a subi des avaries d'environ $20.

Attaque.

Hier après-midi, vers quatre heures et demie, Wm J. Aicklen, un officier du Bureau de Santé a été attaqué à l'angle des rues Elm et Leonidas, à Carrollton, par un nègre du nom d'Alexandre Trotter, l'a frappé sans cause. Une plainte a été déposée contre le noir.

Succession de W. [illegible] Smith, autrement dite Strattorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 51,331—Division E—Avis est par le présent donné aux ordonnateur de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Frank L. Richardson, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

3 oct—3 4 12

Succession de Aug. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,447—Division C.—Attendu que Antonia Landry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aug. Landry; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

30—sept 30—oct 6 9

Mort de Mme Valérien Allain.

Nous avons le pénible devoir de faire part de la mort d'une des personnalités les plus marquantes de notre société, Mme Veuve Valérien Allain.

Ce n'est pas à la hâte et en quelques traits de plume que l'on retrace la vie d'une femme comme celle qui vient de s'éteindre, de s'endormir plutôt dans l'éternité, parceque, de nos jours, malheureusement, ces figures qui ont eu leur rayonnement dans notre monde aristocratique, se font de plus en plus rares.

Oui, par la pensée, nous reveyons les jours d'antan; le souvenir a aussi son optique.

Quatre-vingt-huit ans! la période est longue, le cycle vaste pour la créature humaine, et c'est ce cycle qu'a parcouru celle qui tout-à-l'heure va quitter cette demeure où on n'avait pas attendu qu'elle descendit dans la tombe pour lui dresser des autels.

Et cependant, si prolongée qu'ait été cette existence, il semble qu'elle ait à peine duré pour les enfants et petits-enfants qui pleurent aujourd'hui la morte.

Ceux-là, disons-le, étaient toujours heureux de se grouper autour de la vieille, retirée dans la quiétude du foyer domestique après avoir largement accompli sa tâche.

Mère excellente, elle le fut dans toute la plénitude du cœur. Au cours de sa longue vie, les vides se firent autour d'elle; et chaque fois que le destin lui portait un de ces coups funestes, elle s'isolait, elle se cloîtrait dans sa douleur, n'ayant pour témoins, pour confidents que les êtres chers qui lui restaient.

Née dans l'opulence, aux beaux jours du pays, elle reçut une éducation soignée dont elle profita, car son organisation était heureuse, primesautière. Sa conversation était recherchée, elle racontait d'abondance. La bonté était le fond de sa nature.

Mme Allain était apparentée aux plus anciennes familles louisianaises, elle était une demoiselle Pitot.

Elle laisse deux enfants, un fils et une fille qui, dans leur malheur, auront cet adoucissement, cette mélancolique fierté de pouvoir se dire que comme fidélité du cœur, comme dévouement filial, ils ont été irréprochables.

Les chapeaux de paille.

Demain, à l'angle des rues Champs-Elysées et Dauphine, à midi, le capitaine Louis Knop, aidé de ses lieutenants, tirera du canon sur tous les chapeaux de paille qui s'aventureront dans ce quartier.

Les personnages qui ont juré la mort de ces couvre-chefs dont le service a été si précieux, se montreront sous les traits 1° de l'Oncle Sam dans son légendaire costume; 2° d'un vieux pompier volontaire, de regretté mémoire, que tout le monde reconnaîtra; 3° d'un soldat en faction; 4° d'un joyeux *Dude;* 5° d'un fantaisiste; 6° d'un des plus beaux agents de la police de la Nouvelle-Orléans.

Une salve d'artillerie sera tirée sous le commandement du capt. Louis Knop et de ses lieutenants, annonçant la déchéance de la paille et l'avènement du feutre.

Hon Fred Dudenhefer, Hon Joe Hirn Hon Hugh Gain, Hon Patrick O'Grady, Vincent Provensano, Sidney Baudier, Wm Raffo, Charles Schneider, Joe Long, James Ducoing, Tom Borge, Wm Bell, Ed Mahez, R. B. Forbus, Thomas Knee.

E. J. Larti, E. F. Garland, P. A. Ducoing, Will L. Gordes, John Garic, William Roques, Anthony Sbisa, Jos. Oliver, John Brown, Emile J. Leonard, Ben. Machauer, Ben. Boothly, M. Cohagan, J. McNamara, Ed White, George Beehm, Thomas Fernan, George Long, J. L. Spish, S. Tilly, A. B. Barns, John Gavin.

Le public est cordialement invité à assister à cette *tragico-comique* exécution.

Arrestation.

A neuf heures et demie, hier matin, Sidney et Alfred Taquino, ont été arrêtés par l'agent de police J. Mohr.

Un nommé Emile H. Gassie avait déclaré à l'agent que les Taquino conduisaient un bureau de loterie, rue Bourbon, près de la rue Ursulines.

L'officier s'est rendu à l'endroit indiqué avec Gassie et a trouvé l'établissement ouvert et une femme du nom d'Agnes Sheppard qui venait d'acheter un billet. Les deux hommes ont été conduits à la station du troisième precinct et mis sous caution par le juge Bisso.

Rapport du Grand Juri.

Affaire du Bureau des Ecoles

Incendie de l'Ecole Beauregard.

Le grand juri a, d'après les instructions du juge Baker, fait une enquête sur les accusations que l'on avait portées contre le Bureau des Ecoles.

On accusait ce bureau de négligence dans la tenue des écoles et d'extravagances dans les dépenses. Le grand juri déclare que, sous ces deux rapports, les accusations ne sont pas fondées.

Mais il s'est commis des irrégularités que le Juri doit relever sévèrement. Ainsi, le principal de l'Ecole Supérieure des Garçons a certifié et signé que lui et son fils étaient présents, à cette école, pendant plusieurs jours, tandis que l'on savait parfaitement que tous deux étaient absents.

C'est là un abus intolérable dont il faut faire justice. Il est vrai que cet abus se commettait au su et avec le consentement du Bureau. Le directeur d'une l'école a des devoirs à remplir; il faut qu'il les remplisse.

A propos de l'achat d'un emplacement pour une école, il s'est glissé des irrégularités d'autant plus regrettables qu'elles ont occasionné à la ville des dépenses en pure perte, attendu qu'en fin de compte l'achat n'a pas été fait et que la propriété en question a été vendue pour non-paiement de taxes.

Le grand juri termine en déclarant que toute cette direction a besoin de réformes et que ce n'est que grâce à une rigide et intelligente économie que l'on peut maintenir l'institution des écoles publiques et assurer aux professeurs leurs salaires.

Le rapport est signé

Joseph Collins.

Le Grand Juri a aussi fait une enquête minitieuse sur l'incendie de l'école Beauregard; il a entendu une foule de témoins, mais n'a pu découvrir quels étaient les auteurs du crime

Tentative de Suicide.

Harry Stewart, âgé de 25 ans, un employé de la Southern Pacific Co., a attenté à ses jours, hier après-midi, en se tirant un coup de revolver dans le côté gauche, en son domicile, rue Mandeville 501. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

La Presse exclue.

Conformément à sa promesse, le Bureau de Santé a siégé, hier soir, à huis clos.

La séance a duré de huit heures à onze heures et demie.

On se souvient de ce qui avait été convenu, il y a quelques jours: que toutes les réunions du Bureau seraient publiques et que la Presse serait tenue au courant de tout ce qui s'y ferait ou dirait.

A l'issue de la séance d'hier, à laquelle n'assistaient que les membres du Bureau, les experts et les délégués de la Société médicale de paroisse, on a bien voulu communiquer aux reporters la résolution suivante :

"Résolu qu'immédiatement après la disparition de la source d'infection dans toute demeure où il y aura eu la fièvre jaune, la quarantaine établie contre cette demeure sera levée."

M. Maunsell, croyant, sans doute, que la Presse se contirait blessée du procédé peu courtois du Bureau à son endroit, est venu excuser ses collègues, disant que si les journalistes avaient été exclus de la réunion, c'était sans intention mauvaise.

AFFAIRE MAGAN.

$2,500 de caution.

Tous nos lecteurs se rappellent l'histoire de Magan et de ses fameuses briques d'or, à l'aide desquelles il parvint à escroquer $7,000 à Pascal Lestelle, le propriétaire d'un café de la rue Nuan; mais le vol s'est commis rue St-Joseph près Magazine. C'était l'œuvre de trois escrocs espagnols, dont le chef Don Jose Maria Magan, autrement appelé Don Raphael, mourait quelques jours après le crime, dans une pension rue Canal. Les deux autres étaient Don Diego et Martinez. Don Diego a complètement disparu. La police n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu. Restait donc Martinez ou Magan qui avait fui, mais qui a été saisi à New York, et ramené en ville par le [detective Rasch.

C'est ce dernier qui paraissait hier, devant le juge Finnegan. Magan était défendu par M. Sambola. C'est M. Edward Rightor qui représentait l'Etat.

Le premier témoin entendu a été Lestelle. On s'imaginait que, comme dans ses premiers interrogatoires, il hésiterait. Il n'en a rien été.

Il a parfaitement reconnu son homme et a raconté nettement les faits.—Trois fois les accusés sont venus chez lui. Ce n'est qu'à la troisième visite qu'ils lui expédièrent l'affaire. C'était une bonne fortune pour lui. Avec $7,000 il pouvait s'en procurer $15,000. Qui eut résisté à une pareille tentative. Le lingot qu'on présentait était de bon or, il n'y avait pas à hésiter.

Si Magan faisait ce sacrifice, c'est qu'il avait, pour le moment, grand besoin d'argent; mais il se rattraperait plus tard. Il ferait venir d'autres lingots de Buenos-Ayres.

Le juge Sambola qui défendait Magan, a dans un long contre-interrogatoire, pressé Lestelle de questions insidieuses; mais celui-ci a tenu bon et maintenu tout son témoignage.

Le 2e témoin, le caporal Leroy a vu Magan dans la maison où se trouvait le corps du défunt Raphael; Magan lui avait inspiré des soupçons. Il l'a retenu jusqu'à l'arrivée du coroner Lemonnier qui a déclaré que Raphael était bien mort d'une maladie de cœur.

L'entrepreneur de pompes funèbres, appelé également comme témoin, a parfaitement reconnu Magan. C'est lui même qui a fait tous les arrangements pour les funérailles.

Mme McGuire, qui tient, rue St-Joseph, la pension où s'est perpétré le vol, a également reconnu Magan qui était un ami intime de Raphael. Elle y a vu aussi Lestelle qu'on lui a dit être le médecin de Raphael.

Après une assez longue séance, le juge Finnegan a mis Magan sous $2,500 de caution.

LA FIÈVRE JAUNE.

Les adoucissements de la quarantaine.

Hier, M. J. G. Schriever, surintendant du chemin de fer Southern Pacific, est revenu d'une tournée qu'il a faite dans les campagnes, en compagnie du Dr Carter, du service de l'Hôpital de la marine. Tous les deux ont visité les paroisses Ibérie, Ste-Marie, St-Martin et Lafayette. Ces messieurs ont pu s'entendre avec les autorités de ces différentes paroisses. Il en résultera un grand bienfait pour notre commerce qui se mourait.

La négligence.

Encore une mort qu'il faut attribuer à la négligence, celle de Mme Spanio, par exemple, rue Kerlerec, entre Chartres et Royale. Si le Dr Maestri avait été appelé plus tôt, il eut très probablement pu la sauver. Mais, quand il l'a vue pour la première fois, elle était déjà mourante et ses forces étaient épuisées. Les efforts du docteur n'ont réussi qu'à lui prolonger quelque peu la vie.

Le cas de Elijah Parks.

Nous en dirons autant de la mort de Elijah Parks, demeurant No 1416, rue Douane, et enlevé par la fièvre régnante. La mort et la maladie ont été rapportées en même temps; comme c'était un membre de la Grande Armée de la République, ses amis et camarades voulaient lui faire de solennelles funérailles; mais le Dr Lemonnier, appelé à temps, a bien vite reconnu que le défunt avait été enlevé par la fièvre jaune.

SUSPENSOIR ELECTRIQUE

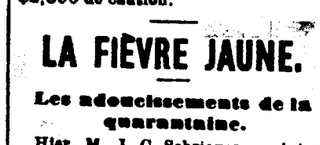

Pour hommes faibles de santé.

Dans les cas d'épuisement, de pertes de forces, de la varicocèle, et de tous les effets d'abus de jeunesse, j'applique le pôle négatif de ma fameuse ceinture électrique aux organes au moyen de mon suspensoir, "Supporting suspensory attachment". L'électricité est restituée instantanément ou je perds $1000. Plus de cinq mille cures l'an dernier. La liste des témoignages de ces mots et le livre "*Three classes of men*" expliquant tout, envoyés gratuitement, scellés sur demande ou consultez-moi sans frais à mon bureau.

Dr THEO. SANDEN,
296 Broadway, New York City.

La maison qu'il habitait a été immédiatement mise en quarantaine et l'enterrement s'est fait avec les précautions qu'ordonnent les règlements en pareil cas. Parke a été enterré hier, à midi, au cimetière des Pompiers. C'était une organisation faible, maladive. Il avait eu déjà le diabète et la fièvre paludéenne.

Le Formaldehyde à l'Œuvre.

Le Prof Metz a déjà cinq générateurs de gaz formaldehyde; il en attend encore un autre, ce qui lui permettra d'agir dans six endroits à la fois et d'activer prodigieusement ses travaux de désinfection. Jusqu'ici, les appareils étaient très peu nombreux; ils ne pouvaient suffire aux besoins du moment; il n'en sera plus de même désormais.

Excès de zèle.

Il a été grandement question, hier, au Bureau de Santé, de la maladresse dont a été victime Mme Nagel, coin Cortez et d'Hémécourt. On sait que l'on avait placé, à tort, sur sa maison un drapeau jaune et rouge, alors qu'elle n'avait jamais eu la fièvre jaune. C'est sans doute au docteur qui la soignait qu'il faut d'abord s'en plaindre. Mais le docteur Weeks avait reconnu loyalement son erreur. Pourtant l'on a mis ensuite le drapeau. Il est bien certain que si l'on ne s'était pas si pressé d'agir, on se serait épargné cette très regrettable erreur, qui a indisposé une partie de la population. L'excès de zèle est toujours un défaut.

BUREAU DE SANTE.

Etat de la Louisiane.

Coin Carondelet et Commune.

Département de publicité.

Bulletin quotidien officiel.

N. O. 8 oct. -97.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures finissant à 9 heures du soir, vendredi, 8 octobre 1897, il y a eu :

Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 49
Décès..... 5

Récapitulation.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 505.

Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 50.

Total des cas absolument guéris, 177.

Total des cas en traitement, 278.

S. R. Olliphant, M. D.,
Président du Bureau de Santé.

Walter C. Flower,
Maire de la Nlle-Orléans.

Nouveaux cas.

F. Caseaux, 943 Ste-Marie.
Mlle Agnes McGinty, 1108 Soniat.
M. —— Wells, envoyé à l'Infirmerie Touro.
Capt. Frank Walker, Musique, entre Marais et St-Claude.
Mlle Hattie Carrighi, même adresse.
Wright Smith, Collége et Enterpe.
Mary B. Jurgheos, 820 Ursulines.
Mme R G. Buckner, 1429 Septième.
Mlle Alice Buckner, même adresse.
E. P. Hobbs, 3829, Chestnut.
Otto Henry, 2825, Chippewa.
Clarence Allain, 1015, Race.
Mlle Camille Rennyson, 2322 Annonciation.
Rate Leitch, 1924, Washington.
Antonio Cipro, 1649, Annonciation.
Elijah Parks, 1416, Douane.
Mlle — Longefield, 1540, Félicité.
Henry E. Wells, 834, Camp.
Allen Dillo, 84, S. Remparts.
Geo H. Stark, 3025 Laurel.
Mme Q. A. Fellows. Hillary et Sampson.
Mlle Amy Ugland, Calhoun et Pitt.
Mlle Ethel Kurshedt, 3218 St-Charles.
Ethel Meyers, couleur, hôpital d'isolation.
Adolphe Ferrenbach, 523 Sixième.
Lottie V. Wibble, 428 Sixième.
Lizzie Hobbe, couleur, hôpital d'isolation.
Henry Eisler, 953 Ste Marie.
Louise Striet, 530 Huitième.
Paul Striet, même adresse.
J. Sturm, 2523 S. Claiborne.
Chas. Longenbreaker, 927 Teledano.
Mlle —— Pattieon, 733 Harmony.
Frank Cox, Constantinople et Carondelet.
S. Stafford, 612 Carondelet.
—— Weinberg, 405 S. Remparts.
G. J. Connelly, 705 Race.
G. Ferio, 1961 Decatur.
Melville Streck, 620 Jackson.
Sarah Smith, Camp de d'isolation.
Robt Ruff, même adresse.
Mme M A Roddis, 1526 ave Henry Clay.
Dr Howard Olliphant, Camp et Philippe.
Fannie Lewis, 1823 N Robertson.
Dan. J. Murphy, 1005 Carondelet.
Mlle Laura Holt, 2125 Berenne.
Mme R. L. Caratarphen, 1630 Jackson.
August Lehr, Hôtel-Dieu.
Miss Hilda Kursheet, 3218 St-Charles.

Décès.

Mme Asunta Spano, 616 Kerlerec.
Thomas Bell, Henry Clay et Hurst.
Elijah Parks, 1416 Douane.
Antonio Cirpo, 1649 Annonciation.
G. Ferio, 2125 Decatur.

Libérés comme bien portants.

Gertrude Gottchaux, 2029, Conti.
Cinq (5) cas au No 2122, Chemin du Bayou.
M. —— Fufria, Première et Constance.
Mme Fufria, même adresse.
John Diamond, 1305, Quatrième.
Jos. Alwell, 423, Diane
Francis Allwell, même adresse.
—Allwell, même adresse.
Willie Weber, 7705 Hampeon.
Walter Weber, même adresse.
Andra Habers, 2318 Oak.
E. P. Habers, même adresse.
Alberta Lloyd, 522 ave Carrollton.
Rev. Beverly E. Warner, 2115 Chestnut.
Bertrand Dazet, 3250 St-Thomas.
Mlle Louise LeBlanc, 619 Webster.
Chas. Landry, même adresse.
Mlle Julia Landry, même adresse.
Donald Mitchell, 1930 Esplanade.
Mme J. W. Fleetwood, 727 Lowerline.
J. H. Fleetwood, même adresse.
John Fleetwood, jr. même adresse.
Halton Fleetwlod, même adresse.
Mme J. H. Smith, 1127 Washington.
Mamie Huff, Asile Poydras.
Francis Hackney, Asile Poydras.

Quarantaines levées.

Le professeur Metz a fait lever, hier, les quarantaines sur les maisons suivantes :

C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters

1 nov —Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Composent de Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2me étoile

nov 92—1 an—mar.jeu.dim

A. Frank, 800 Bourbon.
Pat Scahill, 436 Gaiennie.
— Roy, 2139, Esplanade.
— Reuter, 815 Robertson.
E. Parham, 3912, Carondelet.
A. Goldman, 2227, Baronne.
— Blake, 2013, Camp.
Mlle C. Uniacke, 1103 St Charles.
Alex Burrage, 2109 Calliope.
— 545, Washington avenue.

Le Bureau de Santé, dans sa séance, a établi une quarantaine contre toutes les localités à l'est de la Baie St-Louis. Deux cas de fièvre ont été signalés à Henderson's point, un faubourg de la Passe Christian.

Plus tard, le Bureau de Publicité a annoncé qu'il y avait eu également deux cas, à la passe Christian même; mais la nouvelle n'est pas officielle.

M. Maunsell, un membre du Bureau de Santé, a déclaré à notre reporter, hier, que le Bureau avait, jusqu'ici dépensé, environ $24,000, y compris les achats de désinfectants et des machines nouvelles, ainsi que le transport des patients à l'hôpital d'isolation, le salaire des gardiens et autres frais divers.

Voici le rapport du Camp d'Isolation :

Il a été traité jusqu'à date, 41 patients.

Il a été admis dans les dernières 24 heures, 11

Patients nouveaux, 4.

Libérés jusqu'à date, 4.

Il y reste maintenant 32 patients.

Camp de détention.

On y a transporté, dans les dernières 24 heures, 2 personnes, puis cinq autres qui avaient pu se cacher et échapper au Bureau de Santé.

Bureau des écoles.

Les membres du Bureau des écoles se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. E. B. Kruttschnitt.

Les lettres de créances de M. F. Codman Ford, nouvellement élu, ont été présentées; mais M. Alfred Moss a produit un véritable émoi quand il a présenté des résolutions demandant une enquête du conseil de ville, au sujet de la conduite de M. Ford, qui s'est, paraît-il, parjuré devant le grand jury de la paroisse.

M. Ford a annoncé qu'il était heureux de cette enquête; l'affaire a été en conséquence référée au Conseil de ville.

Le surintendant Easton a ensuite soumis un long rapport qui a été adopté.

Le rapport du comité des règlements a été également adopté, et la séance a été levée.

TRAGEDIE.

Géo Geier tué par le jeune Louis Tuyès.

Hier soir, vers six heures, le voisinage des rues Bourbon et Douane, a été le théâtre d'une tragédie dont le principal acteur est un jeune homme des mieux connus à la Nouvelle Orléans.

Louis Emile Tuyès, à la suite d'une altercation avec un nommé Joe Geier, un homme de six pieds de haut et pesant plus trois cents livres, a abattu son adversaire, en lui logeant quatre balles de revolver dans le corps.

Immédiatement plusieurs personnes se sont précipitées sur Tuyes, qui a été désarmé par Ed Davidson, le propriétaire d'un café du voisinage. L'ambulance a été mandée aussitôt; mais Geier avait rendu le dernier soupir, avant l'arrivée des étudiants.

Les agents de police Nulty et Croal se sont emparés du prisonnier et l'ont escorté, dans la voiture de police, à la station du troisième precinct.

Quand le représentant de l'Abeille s'y est rendu Tuyes venait d'être transféré dans une cellule au deuxième étage.

Le prisonnier était encore sous le coup d'une excitation visible. Il semblait ne pas comprendre, au juste, la situation dans laquelle il se trouvait, et en voulait à la police pour l'avoir enfermé dans une cellule comme un vil criminel.

Tuyes n'était pas tout d'abord très disposé à répondre aux questions de notre reporter, mais après s'être calmé un peu, il a donné volontiers sa version de l'affaire.

Il déclare qu'il connaissait Geier de vue depuis environ un an.

Il l'a rencontré, hier, dans le café Hauer, coin Bourbon et Douane, où ils ont pris un *drink* avec des amis communs. En sortant, Geier lui a lancé des épithètes insultantes, s'appliquant également à sa mère.

Non content de l'avoir insulté, Geier s'est avancé sur lui et l'a frappé au visage. Pour confirmer cette remarque, Tuyes a montré son chapeau encore boueé au représentant de l'*Abeille*.

Se sentant son incapable de lutter à forces égales avec un homme de la taille de son adversaire, Tuyès a eu recours à son revolver avec le résultat que l'on sait.

Il déclare que si l'insulte ne s'était appliquée qu'à lui, il ne l'aurait pas ressentie d'une manière si violente, mais quand il a vu la mémoire de sa mère attaquée par un ivrogne, il n'a pu maîtriser sa colère.

A l'heure où notre reporter se retirait, Tuyes n'avait pas encore appris que Geier était mort. Il avait, quelques instants auparavant, reçu la visite de sa sœur. Tuyes demeure rue Bourbon, 1616, et a été pendant longtemps employé par la maison Smith Bros et Cie.

Il devait, ces jours ci, partir comme pesseur de sucre sur la plantation "Cora". Geo Villeramie, un témoin oculaire, déclare qu'il se trouvait en compagnie de Geier et Martin Haynie, en face du café Hauer.

Quelques instants après, tous les trois sont entrés dans un café sur l'invitation de Haynie. Après avoir pris des rafraîchissements, ils ont remarqué Tuyes, qui se trouvait à l'autre bout du comptoire et qui venait de commander un "cocktail."

Tuyès ayant offert de payer les consommations les trois hommes sont allés le joindre et ont bu à la ronde.

Tuyès s'est avancé près de Geier et lui a dit: "Vous ne me connaissez pas, mais moi je vous connais." A quoi Geier a répondu: "Je ne vous dois rien."

Les quatre hommes sont sortis ensemble se dirigeant vers le café de Ch. Heyl, de l'autre côté de la rue.

C'est alors que la querelle s'est élevée entre Tuyes et Geier.

Le témoin a entendu Tuyes disant à Geier qu'il l'avait insulté. Un instant après, M. Villermia a entendu les coups de feu.

Mme F. Bennet, qui tient une pension rue Bourbon, 737, se trouvait sur son balcon; elle a vu les hommes traverser la rue, mais ne pouvait entendre ce qu'ils disaient. Elle a vu Geier qui tirait Tuyès par son habit, et celui-ci, a mis en jeu son revolver.

W. P. Kirchoff, K. W. Kirchoff, Warren Kip, Otto Zuberbuin, R. A. Bray, H. Moss, C. E. Gross, A. A. Grivault, W. C. Grivault et J. T. Keval ont tous été témoins de l'affaire, mais n'ajoutent aucun nouveau détails.

La victime était un homme de 40 ans; il était originaire de Louisville et était établi à la Nouvelle-Orléans, depuis 1885.

Il ne s'accordait pas avec sa femme qui avait institué un procès en divorce contre lui. L'affaire devait être appelée dans quelques jours.

Il occupait une chambre rue Conti, et représentait la maison de liqueurs de Ernstein frères de Cincinnati, Ohio. Son corps a été transporté à la morgue. Le coroner n'en fera l'autopsie que ce matin à huit heures.

NOUVELLES A LA MAIN.

Tentative de vol.—A deux heures et demie, hier matin, les agents de police H. Lewis et P. Ryan, en faisant leur ronde, ont découvert deux nègres qui essayaient de forcer la porte d'entrée du magasin d'épicerie de Mme James Garin, à l'angle des rues Roman et Poydras. Les malfaiteurs se sont enfuis à l'arrivée des agents de police.

Vol—L'avant-dernière nuit, des gamins de couleur, ont volé les sonnettes placées aux portes des résidences suivantes: H. C. Quirk, 3645 Magasin; W. H. Hart, 3649 même rue; A. Marien, 3246 même rue; H. P. Wahl, 3642 même rue; S. Colton, 3650 et P. Bousley, 3652 même rue. Le signalement des voleurs a été donné à la police.

VINS ET LIQUEURS.

Cognac—In Wood—		Fuchalles
Otard, Dupuy & Co. vintage 1895		$4 85
Otard, Dupuy & Co. vintage 1893		5 10
Otard, Dupuy & Co. vintage 1891		5 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1889		5 75
Otard, Dupuy & Co. vintage 1885		6 10
Otard, Dupuy & Co. vintage 1878		6 75
Otard, Dupuy & Co. vintage 1875		7 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1870		7 75
Otard, Dupuy & Co. vintage 1865		8 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1860		9 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1854		10 25
California de Lachman & Jacobi, 1887		3 00
Whiskey, Gin et Rum—		
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Burke's old Irish Whiskey, 12 quarts	@	10 50
Femme, le gallon	2 25@	3 50
Burke's Old Scotch Whisky, 12 quarts	@	10 75
Quest	1 15@	1 16
Bourbon	1 40@	2 50
Seigle	1 50@	2 50
Bonsac, 117 deg. proof	@	4 50
Grande, 117 deg. proof	@	4 50
Duffy's malt whisky, par caisse	@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent: "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

L'ATHENEE LOUISIANAIS

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année

"LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de $50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier double réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Bus. Rouen,
P. O. Box 720.

DECES.

ALLAIN—Décédée hier, à l'âge de 88 ans et 7 mois, Dame Vve Valérien Allain, née Armantine Pitot. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 3 heures cette après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Carondelet, 1722.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne.
Téléphone No 1042.
14 jun—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiev & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Wm O. Faust. L. Ruch, Jr. P. Lange
Prest. Sec. Sup.
UNION SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée 1882.)

Est